

19 Sep 2025 -14:06

Appartient à Conseil des ministres du 19 septembre 2025

Impact budgétaire de la liquidation de la SA Berlaymont 2000

Sur proposition de la ministre chargée de la Gestion immobilière de l'Etat Vanessa Matz, le Conseil des ministres a pris connaissance d'une note relative à l'état d'avancement actuel et à l'impact budgétaire de la liquidation de la SA Berlaymont 2000.

Depuis 2018, le Conseil des ministres a pris plusieurs décisions pour soutenir cette liquidation, notamment la conclusion d'un accord par lequel la Régie des bâtiments prend en charge les obligations financières de la SA Berlaymont 2000. À ce jour, plusieurs paiements ont été effectués ainsi que des montants complémentaires au fil des années, dans le but de conclure des transactions et de mettre fin aux procédures judiciaires.

Cependant, la liquidation n'a pas encore pu être finalisée en raison de procédures judiciaires en cours. Afin de limiter les coûts, il a été proposé en 2020 de mettre la société en « veille ». Depuis lors, les émoluments des liquidateurs ont été réduits à un tiers du montant initial, et seront encore diminués dès que la liquidation sera effectivement mise en veille.

Pour 2025, les frais de fonctionnement sont estimés à 505.450 euros, y compris une réserve de 10 % pour dépenses imprévues. Le Conseil des ministres marque son accord sur la compensation, au sein de l'enveloppe de fonctionnement 2025 de la Régie des bâtiments, de la dépense de 505.450,00 euros dans le cadre de la liquidation de la SA Berlaymont 2000.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vanessa Matz, ministre l'Action et de la Modernisation publiques, chargée des Entreprises publiques, de la Fonction publique, de la Gestion immobilière de l'Etat, du Numérique et de la Politique scientifique
Avenue de la Toison d'Or 87
1000 Bruxelles
Belgique
<https://matz.belgium.be>
info@matz.fed.be

Delara Pouya
Porte-parole (FR)
+32 474 05 63 60
delara.pouya@matz.fed.be

Bart Tierens
Porte-parole (NL)
+32 494 48 85 71
bart.tierens@matz.fed.be